

## **CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE BEUCAIRE DOMITIA PC 030 032 22 R0056**

### **ADDENDUM N°1**

**En réponse à la demande de compléments dans le dossier de demande de permis de construire  
Novembre 2022**

Le permis de construire n° PC 030 032 22 0056, pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la zone industrielle et portuaire de Beaucaire (Avenue Henri Dunant), a été déposé le 30 septembre 2022. Afin d'apporter des précisions sur les éléments soulevés par la Préfète du Gard dans son courrier du 21 octobre 2022, le présent addendum apporte les modifications suivantes au dossier.

#### **Plans PC2 :**

- **PC2.1, PC2.3 et PC2.4** : Ces plans ont été mis à jour afin de respecter la marge de recul de 75 mètres par rapport à l'axe de la RD 90 qui longe le projet au nord. Plusieurs tables au nord-ouest ont ainsi été décalées de quelques mètres afin d'être en conformité avec le PLU de Beaucaire. Cette modification minimale n'impacte pas les autres pièces du dossier de permis de construire.
- **PC2.4** : Ce plan précise désormais que les sous-faces des panneaux devront être calées au-dessus de la côte PHE pour être en conformité avec le PPRI. Cela était déjà précisé dans la pièce PC4.2 et sur le plan PC3.1.

#### **Plan PC 3.2 : Plan en coupe des panneaux photovoltaïques**

- La vue en coupe a été reprise afin de corriger la côte TN au niveau des postes de transformation, en cohérence avec le rattachement au PPRI figurant au plan PC2.4.

#### **Ajout d'une nouvelle pièce**

Les coordonnées GPS au format WGS84 degré-minutes-secondes correspondant aux centres des différentes surfaces occupées par les panneaux solaires sont précisées.

**Précisions sur le raccordement** : La demande de raccordement en production (injection) sera effectuée par CN'AIR avant la demande de contrat de soutirage pour la consommation du parc. Tous les coûts seront supportés par CN'AIR.

#### **Synthèse :**

Les pièces suivantes annulent et remplacent les pièces du dossier de permis de construire :

- Pièce PC 2.1, PC2.3 et PC2.4 : Plan masse technique, plan paysager et rattachement au PPRI.
- Pièces PC3.2 : Plan en coupe des panneaux photovoltaïques

Une pièce supplémentaire a aussi été ajoutée.

**CONTACT :** SARAH WATRIN  
**07.87.39.10.87**  
[s.watrin@cnr.tm.fr](mailto:s.watrin@cnr.tm.fr)